

Chaumont-le-Bourg, Beurrières, Dore l'église,

Arlanc, Mayres, Novacelles,

Saint-Alyre d'Arlanc, Saint-Sauveur la Sagne, Doranges



# P la lettre du Pays d'Arlanc

Bulletin annuel n°16 - Décembre 2005

Ces quelques pages vous apporteront, je l'espère, les informations que vous êtes légitimement en droit d'attendre sur votre Communauté de Communes. La gestion, les réalisations, l'élaboration de nouveaux projets sont le quotidien des élus communautaires et de l'équipe d'animation dont je tiens à souligner la motivation, la compétence et l'efficacité.

En cours d'année, après réhabilitation de l'immeuble Cosson, nous nous sommes installés dans nos nouveaux locaux qui sont avant tout les vôtres et que je vous invite à venir découvrir.

Dès les premières semaines de janvier 2006 nous allons concrétiser des projets importants dont deux à vocation économique :

- une usine relais pour l'entreprise Compte R
- une plate-forme bois énergie qui sera concédée aux scieurs locaux

En matière touristique, culturelle et de services à la population deux réalisations verront le jour :

- l'aménagement de la gare d'Arlanc en Centre Culturel
- la transformation de l'immeuble dit « des bains douches » en bibliothèque, ludothèque et point info jeunes

Un nouveau Contrat Local de Développement qui nous permet de contractualiser avec le Conseil Général pour une durée de 5 ans a été élaboré et nous permettra de prétendre à des aides financières significatives reconsidérées à la hausse par rapport au précédent contrat.

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sera mise en œuvre durant le premier trimestre 2006 avec pour objectif de développer l'offre d'hébergement locatif et aider les propriétaires occupants les plus modestes à améliorer leurs conditions de confort.

Vous trouverez à l'intérieur de ces pages la déclinaison détaillée de ces projets et de ces dispositifs. Pour toute information personnalisée n'hésitez pas à rencontrer vos élus et les chargés de mission de la CCPA qui sont à votre disposition.

Mes collègues Maires, les élus communautaires et le personnel se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2006.

L'avenir du Pays d'Arlanc se construira ensemble grâce à la volonté de chacun et la solidarité de tous. Bonne année.

Le Président de la CCPA  
Jean-Claude Daurat

## La Filière Bois évolue et se modernise

### Pourquoi une plate forme bois énergie ?

Trois éléments objectifs ont conduit à l'émergence du projet :

- l'intérêt croissant pour le combustible bois dans un contexte favorable
- le potentiel de ressource en matière de produits connexes de scierie voire de plaquettes forestières
- la volonté des scieurs locaux d'organiser la valorisation et la commercialisation de ces produits

Actuellement, les scieries du Pays d'Arlanc sont en capacité d'assurer la première transformation de 1 000 m<sup>3</sup> de grumes ou billons de résineux par jour. Sachant que les produits connexes issus du sciage représentent environ 50 % du volume traité, la problématique est évidente. La trituration et la fabrication de panneaux de particules absorbent une partie de ces produits, le reste étant destiné aux chaufferies individuelles et surtout collectives.



Projet de plate-forme

Le bon fonctionnement et le rendement calorifique des chaufferies sont largement tributaires de l'utilisation d'un combustible d'une qualité constante (en matière de granulométrie et d'humidité) et dont la fourniture est garantie en quantité suffisante pour l'utilisateur.

Le projet s'insère complètement dans la mise en place d'une politique des énergies renouvelables conduite par le Conseil Général du Puy-de-Dôme. Le cabinet DEBAT en charge de la mission de prospection départementale est étroitement associé au projet.

Le cabinet d'architecture Floret d'Ambert assure la maîtrise d'œuvre de l'opération. Le coût prévisionnel de cet investissement industriel avoisine les 700 000 euros pour l'immobilier et l'équipement.

Le plan de financement comprend les participations croisées de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Développement Rural, de l'ADEME, du Département et de la Région partenaires du plan bois énergie.

L'unité sera concédée aux scieurs locaux qui en assureront l'exploitation et la gestion au travers d'une structure juridique en cours d'élaboration. L'année 2006 doit permettre la concrétisation de ce projet.

## Les établissements Compte R agrandissent leur immobilier industriel

Le premier fabricant français de chaudières à combustion de bois déchiqueté est en Pays d'Arlanc. C'est une composante essentielle du développement de la filière bois au plan énergétique. La maîtrise de ce savoir-faire technologique de pointe valorise l'image de notre territoire.

L'entreprise qui compte aujourd'hui 50 salariés est en développement constant. Sa capacité de production doit passer de 40 à 60 équipements de chauffage / an. Cette évolution nécessite l'aménagement d'un immobilier industriel complémentaire de 1 400 m<sup>2</sup> sur le site de Dore l'Eglise. La Communauté de Communes a été sollicitée et accompagne cette opération dans le cadre d'une procédure usine relais concédée par crédit-bail et aboutissant à l'accession à la propriété pour l'entreprise.



projet d'usine

Les caractéristiques du projet sont les suivantes :

- maîtrise d'œuvre assurée par le cabinet d'architecture Thierry Magaud de Craonne-sur-Arzon,
- coût prévisionnel du projet : 871 000 € HT,
- plan de financement :  
Conseil Général du Puy de Dôme : 62 325 €  
Conseil Régional d'Auvergne : 92 000 €  
Etat - Fonds DDR : dossier à instruire

Cette opération qui verra le jour en 2006 illustre le dynamisme de nos entreprises locales qui restent les meilleurs piliers du maintien et de la création d'emplois de production sur le Pays d'Arlanc. A ce jour, 9 procédures de mise à disposition d'immobilier industriel sont en cours.

Les premières contractualisations arrivent à leur terme (UTB sera rétrocedée en 2006).

L'exercice de la compétence économique au plan intercommunal s'avère aujourd'hui pertinent en matière de développement du tissu industriel local. Le contexte de partenariat n'aurait pas été concevable sans l'apport déterminant des Conseils généraux et régionaux, de l'Etat et de la Communauté Européenne.

Nos territoires ruraux ont un avenir, sachons le préserver.

### Spécial habitat

Page 2

- Nouveau programme habitat : OPAH de revitalisation rurale

### Culture

Page 3

- Gare d'Arlanc : plus que 6 mois avant la redécouverte de ce site !
- Les ateliers musicaux et de danse africaine
- Bibliothèque, ludothèque et Point Info.
- Succès confirmé pour « Les Chants de la Dore »
- Petite célébrité pour la Gare d'Arlanc
- Découverte littéraire de notre patrimoine

### Le point sur...

Page 4

- Un Salon bois énergie au Pays d'Arlanc en mai 2006
- Réseau CAP'ACTIF : vous aider à transmettre et à créer !
- Multiple Rural - Bar Restaurant « Le Ruisseau » à Beurrières : nouvelle gérante, nouvelles recettes, nouveau départ !
- Nouveaux locaux de la Communauté de Communes : un outil pour mieux vous accueillir et mieux vous servir
- Une table d'orientation en Pays d'Arlanc
- **Tourisme**
- Informations touristiques
- **Divers**
- Borne vitale

### Actions en cours

Page 5

- « Le CLD du Pays d'Arlanc entre dans la 2<sup>e</sup> génération... »
- L'ensemble des actions 2006 : un équilibre entre continuité et nouveautés

### Aménagement de l'espace

Page 6

- Quelques nouvelles de nos voiries forestières
- La reconquête paysagère continue sur sa lancée
- Maintien des activités agricoles : faites nous part de vos projets
- Valoriser notre ressource forestière : vers un plan de développement de massif

# Nouveau programme habitat

## OPAH de revitalisation rurale

### Des aides aux privés... pour améliorer notre habitat

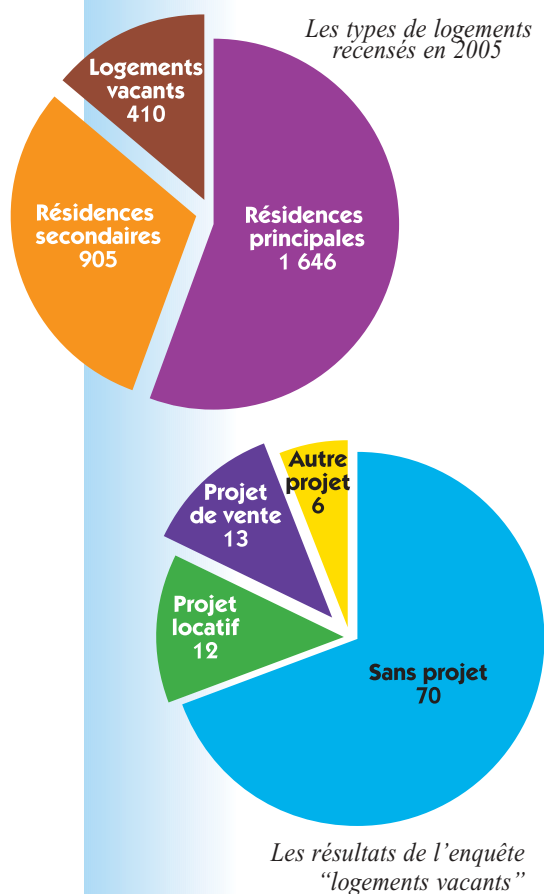
L'année 2005 aura permis de recenser les besoins et les projets habitat de notre territoire grâce à l'étude menée par le Pact Arim Puy-de-Dôme. Le nouveau programme habitat du Pays d'Aranc va voir le jour au printemps 2006 pour une durée de 3 ans. Arrêtons nous un moment sur son contenu...

#### L'étude 2005 : quelques données sur l'habitat en Pays d'Aranc...

Grâce à son nouveau programme habitat, la CCPA espère renforcer les capacités d'accueil de nouveaux arrivants et améliorer les conditions de logements des habitants les plus modestes. En 2005, **410 logements vacants (14 % de l'existant)** ont été recensés lors de l'étude. Ce parc est difficile à mobiliser mais les propriétaires qui le souhaitent doivent être encouragés pour créer de **nouveaux logements locatifs**.

L'étude habitat a révélé aussi des situations nombreuses d'inconfort dans les logements occupés. **11 % des habitations n'ont ni baignoire ni douche et la moitié des logements n'a pas de chauffage central.** Cet inconfort touche en particulier les personnes âgées et compromet leur possibilité de rester à domicile. Certains logements souffrent aussi de situations d'insalubrité.

Face à ces constats, la CCPA a orienté les actions de son nouveau programme dont nous vous invitons à découvrir le détail...



#### Le programme de l'OPAH : de nouvelles aides aux privés

Jusqu'à ce jour, l'Etat (par l'intermédiaire de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) subventionnait des projets pour les propriétaires souhaitant rénover des logements locatifs et pour les propriétaires faisant des travaux dans leur résidence principale (sous certaines conditions de ressources). Pendant la durée de l'OPAH (3 ans), ces aides seront majorées grâce à la participation de la Communauté de Communes et du Conseil Général.

#### Plus de logements locatifs de qualité : des aides aux porteurs de projet

Vous possédez un logement vacant, vous souhaitez faire du locatif à l'année. Vous avez mis en location un logement et souhaitez faire des travaux d'amélioration. L'OPAH peut vous aider\* :

- création d'un logement locatif (au minimum T3) avec jardin privatif : **15 % en plus des aides ANAH**
- création d'un logement locatif sans jardin : **10 % en plus des aides ANAH**
- création ou amélioration d'un logement à loyer très modéré : **15 % en plus des aides ANAH**
- amélioration d'un logement locatif : **5 % en plus des aides ANAH**
- travaux de sortie d'insalubrité : **forfait de 2000 € en plus des aides ANAH**

\* Ces aides sont valables en cas de conventionnement des logements. Les subventions sont calculées par rapport au montant des travaux subventionnés par l'ANAH (fonction de la surface du logement).

#### Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

Vous avez plus de 65 ans et souhaitez installer un chauffage central.

- création d'un chauffage central chez les personnes âgées : **10 % en plus des aides ANAH** (selon conditions de ressources, montant des travaux plafonné à 13 000 €)

#### Faciliter l'accession à la propriété

Vous souhaitez acheter et rénover un bâtiment de plus de 50 ans. L'OPAH peut vous aider :

- accession à la propriété dans du bâti ancien : **20 % sur l'installation des éléments de confort tels que les sanitaires et le chauffage** (pour les bénéficiaires d'un prêt à 0 %, montant des travaux plafonné à 11 000 €)

#### Un coup de pouce pour favoriser la filière bois

Vous souhaitez installer un chauffage central bois. Vous pouvez bénéficier de plusieurs aides selon vos revenus et le type d'équipement installé : aides de l'ANAH, aides du Conseil Général et Régional, crédit d'impôt. L'OPAH participe en plus de ces aides aux frais d'installation.

- installation d'un chauffage central à bois : **50 % du coût de l'installation hors équipements plafonné à 500 €** (si éligibilité aux aides ANAH)

#### Une équipe d'animation pour des conseils personnalisés

Une équipe spécialisée dans l'habitat va être recrutée pendant la durée de l'opération. Un conseiller habitat vous accueillera lors de permanences pour vous conseiller sur vos projets et vous aider à monter vos dossiers de demande de financements. Vous pourrez bénéficier de conseils gratuits à domicile pour vos travaux. Un effort portera plus particulièrement sur l'amélioration de la qualité thermique des logements : possibilité de réalisation de diagnostics thermiques gratuits. Vous pouvez aussi bénéficier de conseils pour des travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement.

### Coût de l'opération pour 3 ans :

**Aides aux privés : 160 000 €**  
(80 000 € par la CCPA et 80 000 € du CG)  
Environ 900 000 € par l'ANAH

**Animation : environ 75 000 € HT**  
financés entre 20 et 50 % par l'ANAH

### Des aides aux privés... spécial cadre de vie

#### Notre patrimoine bâti est riche... mais mal connu

Le territoire du Pays d'Aranc est réputé pour sa qualité de vie et ses paysages. Le relief, les activités humaines présentes et passées ont façonné ces paysages : forêts, espaces agricoles, rivières, bâti... L'architecture locale fait partie intégrante de notre identité. Lorsque nous rénovons une maison, construisons un bâtiment, aménageons un terrain, nous contribuons à altérer ou améliorer notre paysage. Nos choix en matière de travaux méritent donc réflexion. La richesse de notre bâti est mal connue et souvent dénigrée. La Communauté de Communes a organisé au mois d'avril un diaporama, présenté par JD Prieur du CAUE, afin de montrer les richesses et spécificités architecturales de notre territoire. Les photos suivantes vous invitent à en découvrir quelques unes.



Façade et montée de ferme à Doranges



Porte de Grange à Mayres



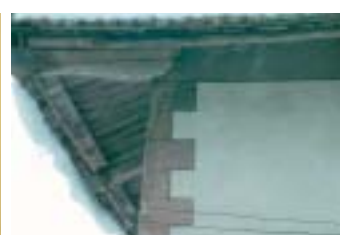
Grange en Pisé à Chaumont Le Bourg



Façade décorée à Saint-Alyre



Volets à persiennes et bandeau peint à Chaumont



Chaîne d'angle et bandeau sous toiture

### Vous avez des projets d'aménagement ou de rénovation extérieurs : profitez du Conseil architectural gratuit

La Communauté de Communes organise régulièrement des journées de Conseil architectural gratuit. Si vous souhaitez réaliser des travaux extérieurs tels que :

- la rénovation d'une façade,
- la création d'ouvertures, changements de fenêtres, menuiseries,
- la construction d'extensions à votre maison (garages...)

- la restauration de petit patrimoine privé,
  - l'aménagement des abords de votre maison.
- Vous pouvez disposer de conseils gratuits de l'architecte du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement).

Pour demander le conseil architectural, contactez la CCPA : Marine Donal au 04 73 95 19 13

### Le dispositif façade évolue... au service de notre cadre de Vie

Les aides à la rénovation de façades du Pays d'Aranc existent depuis 2001 : 77 projets ont été financés dont 55 réalisations terminées à ce jour. Cinq années d'existence sont l'occasion de faire le point et de prendre des mesures pour améliorer l'efficacité du dispositif et la qualité des réalisations. La CCPA souhaite tout

particulièrement encourager les propriétaires à faire des rénovations d'ensemble qui respectent le caractère local de notre bâti. Les conditions des aides à la rénovation de façade seront modifiées à partir de 2006. Les autres aides aux privés (ruines et Pisé) restent inchangées (voir encadré ci-dessous).

#### Aide à la rénovation de façades :

- Conditions générales (plafond de subvention à 770 €):
- maison d'habitation de plus de 30 ans et visible depuis la voie publique
  - Travaux respectant les prescriptions de l'architecte du CAUE
- Possibilité de majorer le plafond de la subvention à 1200 € (sur avis de l'architecte et de la commission habitat) :
- si traitement de l'ensemble du bâtiment (y compris façade, menuiseries, décors)
  - si intervention du Conseil Architectural avant tous travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment
  - respect scrupuleux du caractère architectural particulier de l'immeuble

- Aide à la rénovation de bâtiment en Pisé (maison, grange, mur ...)**
- subvention de 50 % du montant HT des travaux plafonnée à 1550 €

- Aide à l'élimination de ruines**
- subvention de 30 % du montant HT des travaux plafonnée à 460 €

Pour tous renseignements et demandes, contactez la CCPA. Marine Donal au 04 73 95 19 13



façade restaurée au centre ville d'Aranc

## Gare d'Arlanc : plus que 6 mois avant la redécouverte de ce site !

L'année 2005 a apporté à la CCPA son lot de déceptions avec plusieurs refus de co-financements sur un projet qui nous tient à cœur : la création d'un centre touristique et culturel dans le bâtiment de l'ancienne Gare d'Arlanc (aménagement d'une salle d'exposition avec muséographie permanente et de deux salles pour accueillir les ateliers musicaux, les cours de sculpture proposés par l'Université Populaire de la Dore et la rénovation de l'abri voyageur de l'autre côté des quais). Plusieurs dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès de l'Europe et de l'Etat. Tous ont été rejetés. Ne s'avouant pas vaincu, avec le seul soutien du Conseil Général du Puy-de-Dôme (financement de 30 % dans le cadre du CLD 2004), la CCPA a continué à travailler sur ce projet d'un montant de 154 019 € HT. Une étude scénographique réalisée par un enfant du Pays, Gilles Taschet,

scénographe à Paris et originaire de Mayres, propose un aménagement des plus originaux pour faire revivre cet ancien lieu de transit.

Cette étude, d'un coût total de 7 500 € a été soutenue par le Parc Naturel Régional Livradois Forez dans le cadre de son programme Européen Leader + à hauteur de 50%.

Une demande de subvention a également été déposée auprès du Conseil Régional d'Auvergne fin juillet. La réponse à cette demande devrait nous parvenir au cours du premier trimestre 2006. Ainsi dès le mois de juin, petits et grands, curieux ou passionnés, touristes et locaux, pourront se rendre en Gare d'Arlanc et découvrir, certes le train touristique, mais aussi une nouvelle « vitrine » du Pays d'Arlanc à travers son histoire, ses savoir-faire, et ses légendes.

Alors patience !!! Et rendez vous l'été prochain en gare d'Arlanc.

## Les ateliers musicaux et de danse africaine

Pour la 4<sup>e</sup> année successive, la C.C.P.A met en place des ateliers musicaux qui s'adressent à tous, enfants et adultes. Cette année encore, le nombre d'inscriptions nous permet d'être confiants quant à la continuité de cette activité culturelle. En effet, 21 enfants et 9 adultes se rendent à Arlanc le mercredi après midi pour les ateliers de guitare et le vendredi en fin d'après midi à Saint-Bonnet le-Chastel pour les ateliers de batterie.

L'atelier de danse africaine, qui a lieu le mercredi après midi au Jardin pour la Terre, enregistre chaque année, de nouvelles adhésions (11 enfants et 7 adultes pour 2005). Les professeurs sont indemnisés directement par le SIAMU de Vertolaye auquel adhère la C.C.P.A. Notons enfin que ces actions sont soutenues financièrement par la C.A.F et la Direction Départementale de la Jeunesse et les sports dans le cadre des actions Contrat Educatif Local et Contrat Temps Libre.

## Petite célébrité pour la Gare d'Arlanc

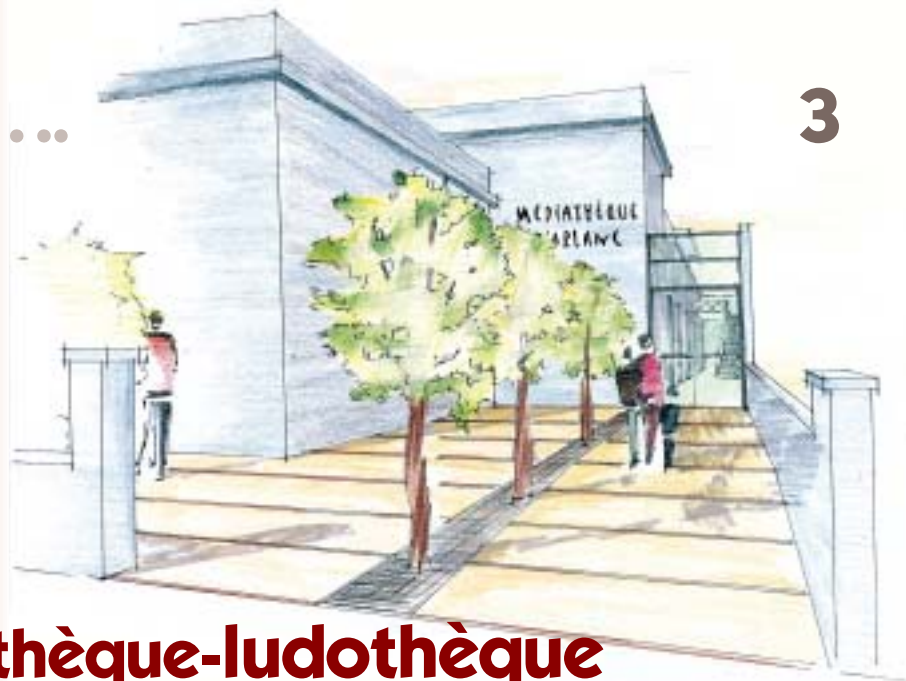
Encore à l'honneur, la Gare d'Arlanc a connu en septembre dernier un court instant de célébrité avec le tournage du court métrage « Qui sommes-nous ? » de Béatrice Pollet (Société Bandonéon).

Répondant à un e-mail de la Commission du Film d'Auvergne qui recherchait un décor « ferroviaire », nous leur avons transmis quelques photos du bâtiment de l'ancienne gare, et là, tout est allé très vite... Créée en 1997 dans le cadre d'une convention signée entre le Conseil Régional d'Auvergne et le Ministère de la Culture, la Commission du Film d'Auvergne a pour objectif de favoriser l'accueil de tournage de films en Auvergne.

Elle a participé à la préparation de plusieurs longs

métrages dont « Les Choristes » de Christophe Barratier, « Etre et Avoir » de Nicolas Philibert, etc. Le court métrage tourné à Arlanc est un projet de Béatrice Pollet initialement écrit pour être réalisé dans le métro parisien. A la recherche d'une gare de province ayant « du cachet », la réalisatrice a été séduite par notre gare. Aidé financièrement par le Conseil Régional d'Auvergne, le tournage de « Qui sommes-nous ? » a eu lieu du 10 au 13 septembre à Arlanc, et le rôle principal a été confié à l'actrice Sandrine Bonnaire.

Le tournage s'est très bien déroulé et toute l'équipe a été ravie de l'accueil qu'elle a reçu sur place. Espérons que cette expérience permettra au grand public de mieux connaître notre territoire...



## Bibliothèque-ludothèque et Point Info

La C.C.P.A. travaille depuis plusieurs mois maintenant sur le projet de création d'une bibliothèque-ludothèque intercommunale auquel viendrait s'adjoindre le Point Info Jeunes. Cet ensemble « multiservices » sera réalisé dans le bâtiment des ex-bains douches qui a été acquis récemment par l'EPF-SMAF pour le compte de la C.C.P.A.

Ce projet, initialement prévu pour une ouverture au public en septembre 2006, est reporté d'une année. En effet la demande de subvention qui a été faite auprès de la D.R.A.C. en 2005 n'a pas pu être retenue en temps et en heure du fait de l'épuisement des crédits de l'Etat. Notre dossier devrait donc être traité en 2006.

Le montant total du projet s'élève à 391 810 € HT (co-financement de la D.R.A.C. et du Conseil Général du Puy de Dôme - CLD 2006 -).

Nécessitant un équipement spécifique, cet espace

sera aménagé par une société fabriquant exclusivement du mobilier de bibliothèque : la société Borgeaud. Le devis du mobilier s'élève à 28 256 € HT. Deux dossiers de demande de subvention ont été déposés, l'un auprès de la D.R.A.C., l'autre auprès du Conseil Régional d'Auvergne. A l'heure actuelle, seul le Conseil Régional a donné une réponse favorable à cette demande.

L'acquisition d'un équipement informatique performant et d'un logiciel adéquat à l'enregistrement et au prêt des ouvrages est également prévu.

En attendant les réponses de nos financeurs et le début des travaux au second semestre 2006, le Point Info est temporairement situé dans les locaux de la bibliothèque, rue Charles-Faucon. Il devrait emménager prochainement dans ses nouveaux locaux, à l'emplacement de l'ex-Caisse d'Epargne.

## Succès confirmé pour « Les Chants de la Dore »

L'édition 2005 des Chants de la Dore a connu une fois encore un énorme succès : plus de 1800 personnes étaient au rendez-vous. Cette année, les églises du Pays d'Arlanc ont accueilli 15 concerts. Il ont été donnés par 24 artistes de tous horizons pour nous enchanter.

L'accent a été mis sur les instruments à clavier (clavecin, pianoforte et piano moderne). Un concert destiné aux enfants a eu lieu à Novacelles et une balade musicale a été organisée faisant ainsi découvrir au public des chapelles souvent délaissées par les touristes.

Valéry Collardeau, Président de l'association des Chants de la Dore, et Jérôme Verghade, directeur artistique, tiennent à remercier les artistes, leurs adhérents et partenaires pour leur soutien au festival de musique (La C.C.P.A. et les 9 communes du Pays d'Arlanc, le Conseil Général du Puy-de-Dôme, le Centre Culturel Le Bief, le Conseil Régional d'Auvergne, le Conseil Régional d'Andalousie en Espagne pour le concert d'Alejandro Rojas-Marcos,



Groupama assurances, la Banque Nuger, R.C.F., CD Interim et Aux Myosotis).

Le rendez vous est donc donné aux amateurs de musique pour 2006 avec une programmation qui devrait mettre l'accent sur Mozart, dont le 250<sup>e</sup> anniversaire de la naissance sera célébré en 2006, avec la participation de jeunes artistes toujours aussi talentueux.

## Découverte littéraire de notre patrimoine

Suite à l'engouement de la population locale pour les affiches mensuelles du patrimoine mises à la disposition du public dans différents lieux du Pays d'Arlanc, la C.C.P.A. a décidé de publier ces affiches dans un ouvrage. Avec l'aide de Jean Chautard, auteur des textes et de Gérard Berton (GRAHLF) pour la mise en page, un hors série de la collection Mémoire Vivante du Pays d'Arlanc a été édité et mis en vente au tarif de 10 € dès avril 2005.

Une brochure de découverte sur l'Art Roman ainsi qu'un dépliant d'appel du territoire ont également été réalisés avec l'aide de Cécile Brunet (Présidente

de l'Office de Tourisme) qui a travaillé sur la mise en page.

Ces documents ont été financés à hauteur de 40 % par le Conseil Général du Puy-de-Dôme et le Conseil Régional d'Auvergne (programme P.F.T) et la collection Mémoire Vivante du Pays d'Arlanc a reçu un complément de financement du Parc Naturel Régional Livradois Forez (programme Leader +).

Tous ces ouvrages sont disponibles à l'Office de Tourisme et à la C.C.P.A ; mais dépêchez-vous car il n'y en aura pas pour tout le monde.



Crédit photo Rémy Boissau / Stupontin.

## Un Salon bois énergie au Pays d'Arlanc en mai 2006

**D**epuis plusieurs années, la **Communauté de Communes participe activement** au développement économique de la **filière bois** sur le territoire du Pays d'Arlanc.

Les **dégradations de notre environnement** nous amènent à repenser l'utilisation des énergies, la **hausse continue** des cours du **pétrole** et du **gaz** alourdissent sans cesse nos factures. Pourtant, des **alternatives existent** et elles **valorisent les ressources locales**.

A l'occasion de la **semaine nationale du bois**, la CCPA souhaite organiser avec ses partenaires un **salon bois énergie** (à priori les 12, 13 et 14 mai 2006).

Cet événement sur trois jours sera l'occasion :  
- pour tous, de savoir comment et pourquoi

choisir son **chauffage bois** (diagnostic thermique, économies d'énergie, conseils d'utilisation / installation, subventions, présentation de matériel...),  
- pour les **propriétaires forestiers**, de rencontrer les **organismes** de la **filière sylvicole** et de découvrir le **matériel de travail en forêt**,

- pour les **élus**, de rencontrer les **industriels** sur le thème des **chaudières collectives**.

**Plusieurs conférences** aborderont les thèmes suivants : métiers de la filière bois, approvisionnement en bois énergie, gestion forestière, changements climatiques.

Un espace enfant avec encadrement et animations accueillera les plus petits.

**Venez nombreux afin de faire le bon choix de chauffage !**

## Réseau cap'Actif

### Vous aider à transmettre et à créer !

**L**e réseau CAP'ACTIF regroupe depuis environ 3 ans les techniciens et élus des Chambres Consulaires (CCI, Chambre des Métiers, Chambre de l'Agriculture), des Communautés de Communes, et des organismes d'appui à la création et reprise d'entreprises (ADIE, Boutiques de Gestion, Comité d'Expansion, Couveuse d'entreprises « Appuy Créateurs », PNR Livradois-Forez, Plates-Formes d'Initiatives Locales, Puy de Dôme Garantie...) intervenant sur le territoire du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez.

En 2005, cap'Actif a créé un site Internet « **Bourse aux locaux** » (<http://www.capactif.com/>) afin de mettre en ligne les **offres** de nos territoires en **locaux** (commerciaux, artisanaux et industriels), en **terrains**

et même en **logements** (sachant qu'ils peuvent parfois abriter une activité économique ou venir compléter une offre). Toutes ces offres peuvent être à **louer et à vendre**, afin d'accueillir un créateur ou un repreneur d'activités économiques. Depuis juin 2005, le site « Bourses aux locaux » c'est environ **1 250 visites par mois**, alors **n'hésitez pas à nous transmettre vos propositions que nous diffuserons volontiers !**

Le réseau cap'Actif est aussi là pour vous apporter un **conseil et une mise en réseau** dès le début de votre réflexion quant à la **transmission ou à la création de votre activité** (et elles se préparent !). **Votre contact** à la Communauté de Communes du Pays d'Arlanc : Frédéric Magraner.

Multiple Rural – Bar Restaurant

### « Le Ruisseau » à Beurrières : nouvelle gérante, nouvelles recettes, nouveau départ !

**A**près le départ de Mathilde et Frédéric Jacob en août, voulant retrouver leurs terres provençales, une nouvelle gérante est venue prendre la relève en la personne de Jacqueline Sicard.

Ayant ses attaches en Pays d'Arlanc, **Jacqueline se fera un plaisir de vous accueillir** pour que vous goûtiez ses **plats du jour** et sa **cuisine familiale**. Vous pourrez aussi profiter des services multimédias et de l'épicerie qu'elle met à votre disposition. N'oubliez pas que « *Le Ruisseau* »



Jacqueline Sicard au Ruisseau

dispose d'une **grande salle** pouvant accueillir les banquets, réunions, anniversaires, repas en famille... Jacqueline vous dit à très bientôt !  
**Bar-Restaurant « Le Ruisseau »** - Le Bourg 63220 Beurrieres - Tél./Fax : 04 73 95 07 71

## Nouveaux locaux de la Communauté de Communes Un outil pour mieux vous accueillir et mieux VOUS servir

**P**eut-être les avez-vous déjà visités... ou alors vous comptez le faire !

La Communauté de Communes du Pays d'Arlanc a emménagé depuis juin 2005 dans ses nouveaux locaux comportant une salle de réunion, une salle de Conseil, 4 bureaux dans lesquels notre équipe peut vous recevoir dans des conditions nettement meilleures qu'auparavant.

L'aménagement de ces nouveaux bureaux administratifs s'inscrit dans le projet plus général

de la Commune d'Arlanc de revitalisation du quartier Saint-Joseph. Ce projet a pu se réaliser grâce à l'appui financier de nos partenaires : le Conseil Général du Puy-de-Dôme et l'Etat (Dotation Globale d'Équipement et subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur et la Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Le montant total des travaux s'élève à 300 000 € pour un taux de subvention de 41 %.

La Maison du Pays d'Arlanc

## Une table d'orientation en pays d'Arlanc

**C**et été, la commune de Beurrières a inauguré la table d'orientation située à Montravel. Cette table d'orientation en lave émaillée a été réalisée par M. François Lienhard, et le muret en pierre par l'Entreprise Ochin. Le montant de cette opération s'élève à 3 803,89 € HT. Il a été financé à hauteur de 60 % par la C.C.P.A et de 40 % par le Conseil Général

du Puy-de-Dôme et le Conseil Régional d'Auvergne dans le cadre du contrat Point Fort Touristique. La C.C.P.A remercie M. Pierre Grenier, agriculteur à Montravel, pour nous avoir permis d'installer cette table d'orientation sur sa parcelle et d'en faire ainsi bénéficier la population locale et les touristes.

## Office de Tourisme : Informations touristiques

**V**irginie Bernard, agent à l'Office du Tourisme du Pays d'Arlanc, vous accueille tout au long de l'année pour vous renseigner. L'office de tourisme travaille en collaboration avec la C.C.P.A. au développement touristique du territoire (accueil des visiteurs, promotion du territoire, des savoir-faire, des hébergements, etc).

Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants :  
• de novembre à février : le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

• de mars à juin, septembre et octobre : tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30, sauf les jeudis et dimanches (jours de fermeture hebdomadaire).  
• en juillet et en août : du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30, et les dimanches et jours fériés : de 9 h 30 à 12 h 30.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la C.C.P.A. va adhérer à l'Association Auvergne Livradois Forez Tourisme (A.L.F.T.) afin de faire connaître notre territoire et celui du Parc Naturel Régional Livradois Forez à une échelle nationale.



## Divers ..... Borne vitale

**L**es installations récentes de bornes vitales dans les pharmacies situées à Arlanc ne justifient plus la présence de ce même service au sein des locaux de la Communauté de Communes. **Dès janvier 2006, la borne vitale située dans les bureaux de la CCPA sera fermée.**



**Communauté de Communes du Pays d'Arlanc**

Quartier Saint-Joseph  
BP 30026  
63220 Arlanc  
Tél : 04 73 95 19 13  
Fax : 04 73 95 19 87  
Email : [pays-arlanc@wanadoo.fr](mailto:pays-arlanc@wanadoo.fr)  
Site internet : [arlanc.com](http://arlanc.com)

Directeur de publication : **J.C. Daurat**  
Rédaction et photos : **Communauté de Communes du Pays d'Arlanc**  
Conception, réalisation : **Vice Versa**  
Impression : **Cronie**





Vue aérienne du Village Pour la Terre et de la base aquacréative

# « Le CLD du Pays d'Arlanc entre dans la 2<sup>e</sup> génération... »



Logements sociaux de Mayres.

## Rappel : CLD Quésaco ?

Les Contrats de Développement Locaux sont des aides attribuées par le Conseil Général. Elles interviennent pour les **projets d'infrastructures** (hors économie) et pour les **aides aux privés** (façades, ruines, pisé).

## Contexte : 5 ans, déjà 5 ans !

Après un premier CLD signé en 2000, la Communauté de Communes du Pays d'Arlanc est entrée en 2005 dans une **phase transitoire**, afin de faire le bilan sur les actions 2000-2004 et pour préparer son nouveau programme d'action 2006-2010.

## Bilan des 5 premières années : le Pays d'Arlanc, précurseur dans le Département !

Lors de la présentation du bilan de nos actions le 27 mai 2005 à Arlanc, le Président du Conseil Général et son Vice-Président en charge des CLD ont salué la **qualité des réalisations**, la **répartition des actions** sur l'ensemble du Pays d'Arlanc et la **dimension structurante des projets** de notre Communauté de Communes. Il ont aussi mis en exergue l'esprit de travail de la CCPA tourné vers **des actions concrètes**, recherchant constamment à impulser le développement du territoire, **tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement** induits. L'ensemble des actions prévues a été réalisée, ce qui souligne l'adéquation entre les objectifs fixés, les moyens disponibles et les projets qui ont vu le jour.

## Le Contrat Local de Développement 2006 – 2010

### Préparation : une méthode participative et de la concertation

Pour préparer le nouveau programme d'action, la Communauté de Communes a travaillé avec le **souci d'être ouverte et constructive**.

Après une **première réunion** du bureau de la CCPA fin juin, **quatre autres réunions** se sont déroulées pendant le mois de juillet rassemblant les délégués communautaires, les intervenants associatifs du territoire et nos partenaires les plus actifs. **Le but** : grâce à ce mélange d'acteurs, faire le point sur les actions passées et en cours, sur la situation de notre territoire et envisager de nouvelles actions.

Ensuite, nous vous avons consultés par courrier dans chacun de vos foyers dans le cadre d'une **boîte à idées** et invité à une **réunion de présentation publique** afin de vous soumettre l'avancement de notre réflexion : c'était le mercredi 27 juillet à Arlanc.

Ensuite, nous avons finalisé le programme, validé en Conseil de Communauté du 27 septembre, avant de le présenter au Conseil Général le 28 octobre, où nous avons reçu une **validation de l'ensemble de nos propositions d'actions**.

Afin de vous présenter un **bilan** synthétique de la **boîte à idées**, tout d'abord nous rappelons que nous ne sommes pas en mesure de répondre à toutes vos demandes : certaines relèvent des compétences des Communes (voirie, entretiens des bâtiments municipaux, aménagement d'espaces de jeux) auxquelles nous avons fait remonter l'information et d'autres relèvent du SIVOM (tri sélectif, ramassage des ordures). Vos demandes traitent avant tout des services aux personnes, à savoir : une structure d'accueil et services à domicile pour les personnes âgées, des équipements pour la petite enfance et l'enfance (ainsi que du soutien scolaire), l'engagement associatif (entretien et respect de l'environnement, inter-village, internet), l'accueil des nouveaux résidents et les commerces de proximité (cordonnerie, optique, produits frais et fermiers, réseau AMAP...).

Les autres centres d'intérêt sont la **culture** (entretien des sentiers de randonnée et mise en valeur des sites touristiques), l'**habitat** (écologique et social), la **sylviculture** et l'**environnement** (protection des berges de cours d'eau, entretien du cadre de vie dans les hameaux).

L'ensemble de vos demandes trouvera des réponses dans les actions allant de 2006 à 2010. Cependant, **faites-nous continuellement partager vos besoins** et nous nous efforcerons d'y répondre tout en privilégiant l'intérêt de tous.



Aménagement de la place des Pucards à Dore l'Eglise

## Nouveaux dispositifs : aide aux transports, protection de l'environnement et hausse des taux de subventions !

Le Conseil Général a introduit de nouvelles dispositions dans le cadre de ce CLD 2<sup>e</sup> génération, à savoir :

- Le **taux de subvention** du Département passe à 35 % pour les actions communales et à 40 % pour les actions intercommunales (au lieu de respectivement 25 et 30 % dans le précédent contrat) en raison de l'éloignement du territoire et d'une révision du calcul des taux.

- Une **aide annuelle aux transports** de 6 000 €/Communauté de Communes pour les déplacements d'ordre culturel, associatif, sportif et pédagogique. Le taux de prise en charge des dépenses de transport sera de 70 %. La CCPA fera prochainement un appel à candidatures auprès des écoles et associations du territoire afin de connaître leurs besoins.

- Une bonification de 5 % du taux de financement serait apportée pour les projets publics intégrant **des énergies renouvelables**. Les Communes et la Communauté de Communes ont déjà plusieurs équipements en vue.

- Les **acquisitions foncières** seront désormais finançables dans le cas où elles donnent lieu à un aménagement.

# L'ensemble des actions 2006 : un équilibre entre continuité et nouveautés\*

Les actions présentées par la Communauté de Communes sont les suivantes :

<b>Economie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extension de la zone d'activités intercommunale de Dore l'Eglise (hors CLD)</li> <li>• Création d'une usine relais pour l'entreprise Compte R à Dore l'Eglise (hors CLD)</li> <li>• Création d'une plate-forme de stockage bois énergie sur la ZA de Dore l'Eglise (hors CLD)</li> <li>• Organisation d'un salon bois énergie</li> </ul>
<b>Culture et Services à la population</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement d'une bibliothèque-ludothèque et Point Info (anciens bains douches d'Arlanc) avec une chaufferie bois à l'étude</li> <li>• Aménagement de la gare d'Arlanc en centre touristique et culturel</li> <li>• Contrat Educatif Local et Contrat Temps Libre (hors CLD)</li> <li>• Etude de faisabilité sur le thème de l'enfance et de la petite-enfance</li> <li>• Spectacles Ciel Ecran (hors CLD)</li> </ul>
<b>Tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation de panneaux d'interprétation sur le sentier de la Haute-Dore</li> <li>• Amélioration de la signalétique touristique du Pays d'Arlanc (panneaux d'interprétation d'une à deux églises en lien avec la brochure de l'art roman),</li> </ul>
<b>Habitat Cadre de vie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale,</li> <li>• Aide à la requalification des espaces publics et des sectionnaux dans les hameaux (nettoyage et aménagement afin d'améliorer l'aspect et le cadre de vie),</li> <li>• Aides aux privés (façades, ruines et pisé : voir page OPAH)</li> <li>• Opération de fleurissement et d'embellissement</li> <li>• Poursuite du dispositif de reconquête paysagère (hors CLD)</li> </ul>

\* Les nouvelles actions apparaissent en italique et en bleu

Les actions des Communes sont les suivantes :

<b>Commune d'Arlanc</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une salle multi-activités (extension salle omnisports) avec un chauffage énergies renouvelables à l'étude</li> <li>• Aménagement de la place de Verdun, de l'ancien cimetière et de la voirie le Bourg/les Grivoux, de l'entrée sud</li> <li>• Rénovation des mobil homes et création d'une aire de jeu au camping de Loumas</li> <li>• Aménagement botanique, signalisation interne, équipements ludiques et pédagogiques au Jardin Pour la Terre</li> <li>• Création d'un parcours d'orientation, création de vergers conservatoires / aménagement des jardins en terrasse</li> <li>• Assainissement à Petit Dolore et rue du nord (hors CLD), protection des sources (hors CLD)</li> </ul>
<b>Commune de Saint-Sauveur la Sagne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la voirie forestière (hors CLD)</li> <li>• Assainissement du village de la Sagne (hors CLD)</li> </ul>
<b>Commune de Doranges</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la voirie communale (hors CLD)</li> <li>• Renforcement du réseau d'eau (hors CLD)</li> </ul>
<b>Commune de Mayres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de reprise de la mairie et aménagement des abords</li> <li>• Amélioration de la voirie et aménagement d'un carrefour (hors CLD)</li> </ul>
<b>Commune de Beurrières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de reprise au cimetière (hors CLD), remise en état de l'église (hors CLD)</li> <li>• Amélioration de la voirie communale et rurale (hors CLD)</li> <li>• Schéma d'assainissement collectif et travaux (hors CLD) de Choupeyres/le Beilloux (hors CLD)</li> </ul>
<b>Commune de Chaumont-le-Bourg</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réparation et aménagement de la salle des fêtes (hors CLD)</li> <li>• Amélioration de la voirie communale les Barges (hors CLD)</li> <li>• Schéma d'assainissement collectif et réseau du bourg (hors CLD)</li> </ul>
<b>Commune de Dore-l'Eglise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de la place des Bughes 1<sup>re</sup> tranche</li> <li>• Amélioration des chemins communaux (hors CLD)</li> </ul>
<b>Commune de Novacelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolation et mise aux normes de la salle des fêtes (hors CLD)</li> </ul>
<b>Commune de Saint-Alyre-d'Arlanc</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de reprise au cimetière (hors CLD)</li> <li>• Amélioration des voiries communales de Bressoles, Vacheresse, les Offanges et le Montel (hors CLD)</li> </ul>

## Quelques nouvelles de nos voiries forestières



la voirie Chard Aubapeyre avant travaux

### Voirie intercommunale Chard Aubapeyre à Saint-Alyre-Doranges : les travaux avancent...

Depuis le début du printemps 2005, les travaux sont en cours sur la deuxième voirie intercommunale reliant Les Croix de Chard à Doranges au village d'Aubapeyre à Saint-Alyre. Cette voirie d'une longueur de 1,4 km permettra de desservir un massif

(essences résineuses de valeur). La voirie sera disponible au cours de l'année 2006 après pose des ouvrages d'art et empiérement.

**Coût de l'opération** : 45 100 € financés à 80 % par l'Etat et le Conseil Général du Puy de Dôme.

### Un nouveau projet pour 2007 : voirie forestière de La Garde à Saint-Sauveur La Sagne

Le prochain projet de voirie concerne le massif de La Garde à Saint-Sauveur La Sagne. Ce projet d'envergure prévoit la création d'une voirie principale d'une longueur de 1,6 km et de 2,7 km de pistes secondaires. Il desservira une centaine d'hectares de massif

forestier sous-exploités actuellement. L'année 2006 sera consacrée à la préparation du projet pour une réalisation en 2007.

**Coût de l'opération** : 110 500 € financés à 70 % par la Région ou l'Etat et le Conseil Général.

### 3<sup>e</sup> tranche du schéma de desserte forestière : restitution prévue en 2006

Avec son schéma de desserte forestière, le Pays d'Aranc dispose aujourd'hui d'un véritable outil pour définir et planifier les besoins en dessertes forestières. La troisième tranche du schéma qui concerne les Communes d'Aranc, Dore l'Eglise, Chaumont et Beurrières

est en cours de finalisation. Sa restitution en 2006 permettra de définir les prochains projets de voiries intercommunales pour cette partie du massif forestier.

**Coût de l'opération** : 34 180 € HT financés à 80 % par le Conseil Régional et le Conseil Général.

## La reconquête paysagère continue sur sa lancée

L'année 2005 aura confirmé le succès de cette opération. Quatorze hectares de plantations ont été remis en culture et des demandes sont déjà en cours pour l'année 2006. La reconquête paysagère vise plusieurs objectifs : ouvrir des espaces autour des villages, faciliter le travail agricole, protéger nos cours d'eau... Cette année, nous avons voulu illustrer

notre action à travers l'exemple d'un site : le village de Rigon à Saint-Alyre. La photo aérienne datant de 1999 montre la proximité des plantations par rapport au village. Grâce au dispositif d'aide et à l'implication forte de l'agriculteur local, une bonne partie des boisements enclavés dans l'espace agricole et proches des habitations a pu être remise en culture.

## Valoriser notre ressource forestière : vers un plan de développement de massif

La forêt occupe 50 % de notre territoire mais elle reste insuffisamment et mal exploitée :

- 60 % du bois produit par nos forêts n'est pas récolté,
- le **parcellaire très morcelé** de nos massifs empêche une gestion sylvicole adéquate,
- la **valeur des forêts se dégrade** (peuplements trop denses, peu de régénération)
- les **scieurs manquent de bois**.

Afin de réagir face à ces problèmes, la CCPA a demandé le lancement d'un **Plan de Développement de Massif** qui sera réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière (une année d'étude suivie de trois années d'animation). Le PDM comporte un état des lieux des massifs (analyse des peuplements, des travaux sylvicoles et du parcellaire), des propositions et program-

mation de travaux (éclaircies, coupes d'amélioration ou de régénération, élagage, dépressage...), et le suivi des opérations (exploitations forestières, travaux, plans de gestion individuels ou collectifs, ventes collectives, démonstrations et conseils...).

Tout au long de cette opération, un **technicien du CRPF** rencontrera les petits propriétaires de parcelles forestières. Cette collaboration permettra d'organiser des coupes et des ventes collectives, afin de remédier au déficit de la mobilisation de la ressource forestière. Les sources de financements prévues proviendraient à 60 % du Conseil Régional d'Auvergne, 20 % du CRPF et 20 % de la CCPA. Nous attendons les réponses de nos partenaires pour pouvoir démarrer ce projet, qui nous l'espérons verra le jour très prochainement.

## Maintien des activités agricoles : faites nous part de vos projets

Notre agriculture occupe une place importante sur notre territoire. Cette activité économique représente une centaine d'emplois à temps plein sur le Pays d'Aranc. Elle participe à notre qualité de vie par le maintien de paysages entretenus et ouverts. Enfin elle permet le maintien d'une vie sociale dans de nombreux villages. La CCPA s'intéresse à l'avenir de ses exploitations dont la moitié a disparu entre 1990 et 2000.

Certains d'entre vous, agriculteurs, ont eu l'occasion d'assister aux réunions organisées en mars 2005 sur les suites du diagnostic agricole et foncier réalisé en 2003 - 2004. Ces réunions ont été l'occasion de faire une première mise à jour de la cartographie des sièges d'exploitation. Parmi les agriculteurs de plus de 50 ans (68 au total) qui cesseront leur activité dans les 10-15 ans, 35 n'ont pas de succession assurée. En parallèle, certains jeunes souhaitant s'installer ou en cours d'installation nous ont fait part de leurs besoins

pour mener à bien leur projet. Nous vous en parlons dans le bulletin intercommunal 2004, c'est chose faite. Cinq Communautés de communes ayant réalisé un diagnostic agricole et foncier se sont associées pour embaucher un animateur commun (Pays d'Aranc, Pays de Cunlhat, Pays d'Olliergues, Vallée de l'Ance et Bassin Minier Montagne). Nicolas Delorme, basé dans les locaux du PNR Livradois Forez a pris ses fonctions en avril 2005. Il est chargé d'animer le « réseau de l'installation agricole en Livradois Forez ». Au cours de l'hiver 2006, avec sa participation, nous rencontrerons les agriculteurs en fin d'activités pour connaître leurs projets et attentes. Ils pourront selon leurs souhaits être mis en relation avec des candidats potentiels pour une reprise de leur activité. **Si vous avez un projet d'installation ou souhaitez transmettre votre exploitation, le réseau est là pour vous accompagner, alors n'hésitez pas à nous en faire part.**



Photo aérienne du village de Rigon à St Alyre (vue 1999) : boisements gagnés remis en culture avec l'aide du dispositif de reconquête paysagère